

## Compte-rendu Fncf-fp FO du CHSCT-Académique extraordinaire du mardi 19 avril 2016

Ce CHSCT-A s'est réuni sur un unique point à l'ordre du jour : le suicide de Roger Collomp, agent au lycée Périer de Marseille, militant CGT, le 13 mars dernier.

Force Ouvrière a fait une courte déclaration liminaire pour demander :

- premièrement, que soit clairement définis les moyens et le calendrier que se donne le CHSCT- académique afin que toute la lumière puisse être faite sur cette dramatique affaire,
- deuxièmement, que soit affinée et précisée la méthode de travail d'enquête en « parallèle concertée » avec le CHSCT régional.

Les 2 ISST (Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail) de l'Académie d'Aix-Marseille et de la Région ont tout d'abord présenté leur rapport d'enquête administrative.

Les ISST ont fait référence à l'impact d'importants travaux au lycée Périer ces dernières années sur les conditions de travail, en particulier pour les agents travaillant à l'accueil, et aussi à la double autorité fonctionnelle et administrative. En particulier, un conflit au sein de l'établissement, accru depuis novembre 2015, a été relevé. Roger Collomp s'est suicidé dans l'établissement, donc sur son lieu de travail.

Les représentants syndicaux et le médecin de prévention ont pu ensuite poser des questions et faire des remarques sur ce rapports.

FO a questionné les Inspecteurs sur des éléments de leur rapports, en particulier sur la chronologie de faits relatés et sur des sanctions qui avaient été proposées contre cet agent. Nous avons aussi questionné le représentant de la Région concernant l'information due à la famille de Roger Collomp. FO est intervenue notamment à propos du cadre liant le travail et le logement. Nous ne pouvons pas ici plus relater nos interventions.

FO est intervenu pour insister sur la nécessité d'une enquête pour faire toute la lumière sur le décès de Roger Collomp, afin de pouvoir obtenir l'imputabilité aux conditions de travail, de pouvoir obtenir la reconnaissance de l'accident de service. Un avis pour enquête a été présenté au nom des trois organisations syndicales FSU, FO et UNSA. Le secrétaire général du Rectorat, M. Misery, est intervenu à plusieurs reprises pour faire enlever le terme d'enquête, pour le remplacer par celui de visite, dans l'avis des syndicats. FO est intervenue fermement pour dire que cet avis était celui des organisations syndicales, qu'il ne revenait pas à l'administration de le faire modifier, et que l'administration prendra ses responsabilités dans la réponse donnée à l'avis.

Dans la discussion, il fut entendu que l'enquête devra être menée de manière conjointe par les CHSCT concernés, le CHSCT Région et le CHSCT Académique. L'ISST M. Béchet a objecté que l'agent qui s'est suicidé ne relevait pas du CHSCT-A. FO a répondu que Roger Collomp était fonctionnaire d'Etat détaché à la Région, qu'il était amené à être en rapport quotidien avec l'Education Nationale et son Administration. FO a rappelé que cette situation était issue d'une décentralisation que FO n'a pas voulue et que nous avons combattue, en particulier lors des grèves de 2003. FO a indiqué que concrètement, pour que l'enquête puisse être réalisée avec le sérieux nécessaire, il faudra rencontrer, entendre, interroger du personnel de l'Education Nationale comme du personnel de la Région. Personne n'est alors revenu sur cette question.

L'avis voté fut donc le suivant :

« Les représentants des personnels au CHSCT Académique demandent une enquête dans le cadre du suicide de Roger Collomp, agent d'accueil au lycée Périer. Cette enquête a pour objet d'analyser les déterminants professionnels dans le geste de M. Collomp et de définir des pistes de prévention.

Pour ce faire, les représentants des personnels souhaitent faire une visite de l'établissement (en particulier les unités de travail concernées) et entendre tout personnel exerçant ou ayant exercé dans l'établissement, toute personne pouvant éclairer les événements. Ils demandent aussi à mener les entretiens et à faire le travail d'analyse conjointement avec le CHSCT Région. »

Voté à l'unanimité (4 FSU, 2 FO, 1 UNSA).

Les groupes de travail et visites se feront après la tenue du CHSCT Région le 13 mai.

FO participera avec toute la rigueur nécessaire à cette enquête. Il s'agit aussi de rendre honneur à un militant.

Les représentants Fncf-fp FO :  
Yvan Capo, Stéphane Geslin, titulaires, Jean-Philippe Blondel, Axel Emiliani, suppléants.